

## Rapport d'activité pour l'année 2009

---

Le CTLES a été amené tout au long de l'année 2009 à adapter une partie importante de ses espaces de stockage en prévision de l'arrivée des collections de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne et en prévision du nouveau marché de transfert qui couvrira la période 2010-2011.

La réorganisation des magasins, afin d'attribuer des espaces homogènes dédiés à l'implantation des collections de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, a donné lieu à des mouvements importants et à des opérations de retablettage.

Le nombre de mètres linéaires accueillis en 2009 par le CTLES dans le cadre des transferts est en baisse de 6% par rapport à 2008 avec 3 836 mètres linéaires transférés contre 4 082 mètres linéaires l'année dernière.

Le volume des collections qui sont versées au titre du dépôt temporaire restent majoritaires. Le déséquilibre observé, sur la totalité des collections conservées au CTLES, entre les cessions et les dépôts temporaires est accentué par le fait que le CTLES opère depuis 2008 un dédoublement systématique sur les collections cédées à leur arrivée.

L'année 2009 a été caractérisée par la montée en charge des activités liées au Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France qui s'est traduite par une augmentation importante du nombre de mètres linéaires transférés.

Dans le cadre du prêt entre bibliothèques, le CTLES a communiqué à l'instar de 2008 plus de 10 000 documents. Les demandes ont porté en majorité sur les périodiques, confirmant ainsi la tendance qui avait été amorcée en 2008.

L'établissement a connu, en 2009, une montée en charge des activités transverses, liées à la conservation partagée, aux opérations de désherbage et au prêt entre bibliothèques, qui occupent une part conséquente du temps de travail des personnels.

Ces activités se sont traduites par le dédoublement des collections et la mise à jour des différents catalogues.

Elles ont conduit à la réalisation d'états récapitulatifs des collections conservées au titre du dépôt qui ont été adressés aux bibliothèques afin de faciliter la réflexion sur l'opportunité de cessions éventuelles.

Enfin, une analyse des fonds communiqués dans le cadre du prêt entre bibliothèques a été menée par l'ensemble des services.

La diversité des tâches qui sont confiées aux personnels demeurent des éléments motivants pour l'ensemble de l'équipe qui, avec des effectifs constants, fait face à la montée en charge des activités de l'établissement.

## I. LES ACTIVITES

### 1. Les transferts de documents intervenus au cours de l'année 2009

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2009, **3 836 mètres linéaires** de documents, émanant de 18 bibliothèques versantes, sont arrivés au CTLes. Après dédoublement, le CTLes a conservé **2 916 mètres linéaires**<sup>1</sup>.

Une comparaison du nombre de mètres linéaires transférés en 2009 **avant dédoublement** avec les chiffres observés en 2008, permet de constater une baisse de 245 mètres linéaires, **soit près de 6%**.

Si l'on considère le nombre de mètres linéaires transférés avant dédoublement, il apparaît que, en 2009, le CTLes a reçu 1 731 mètres linéaires en cession contre 2 105 mètres linéaires en dépôt. Même si les dépôts ( $\leq 55\%$ ) restent majoritaires vis-à-vis des cessions ( $\geq 45\%$ ), ces chiffres, comparés à ceux de l'année précédente ( $\geq 61\%$  de dépôt et  $\leq 39\%$  de cession), confirment que nos partenaires affinent leur réflexion quant au choix des collections versées en dépôt dans le but d'éviter la conservation de collections redondantes.

On compte un nouvel établissement versant en 2009. Il s'agit du SCD de l'Université de Paris-Dauphine – Paris 9, qui a versé près de 100 mètres linéaires au titre de la cession.

L'année 2009 a été marquée par d'importants versements provenant de la Bibliothèque de l'Institut National d'Histoire de l'Art (5 versements) et de la Bibliothèque Sainte-Genève (4 versements). Les 18 autres établissements ont réalisé 1 à 3 transferts au cours de l'année.

Le nombre de transferts par établissement a donc augmenté (1,9 transfert par établissement en 2009, contre 1,4 transfert par établissement en 2008.)

La moyenne du métrage linéaire reçu par le CTLes pour chaque transfert a légèrement augmenté : on obtient une moyenne de 100,97 mètres linéaires par transfert en 2009, contre 97,19 mètres linéaires en 2008.

#### 1.1 Les documents transférés au titre des dépôts et des cessions

La répartition entre documents déposés et documents cédés fait apparaître, après dédoublement, l'importance des dépôts (72,20%) par rapport aux cessions (27,80%).

A titre de comparaison, la part des cessions en 2008 représentait 20,78% des documents contre 27,80% en 2009.

#### Ventilation par types de documents après dédoublement

Monographies Dépôt	Monographies Cession	Périodiques Dépôt	Périodiques Cession	Thèses Dépôt	Thèses Cession
1 096,30	12,16	1 009,28	555,28	0,00	243,55
1 108,46		1 564,64		243,55	
<b>2 916,65</b>					
37,59%	0,42%	34,60%	19,04%	0,00%	8,35%
38,00%		53,64%		8,35%	
<b>100,00%</b>					

<sup>1</sup> Le détail des fonds versés par établissement figure dans l'Annexe 1 du présent rapport

**Différentiel entre 2008 et 2009 sur les dépôts et les cessions :**

Monographies Dépôt	Monographies Cession	Périodiques Dépôt	Périodiques Cession	Thèses Dépôt	Thèses Cession
-397,04	3,8	177,8	-93,8	-181,4	243,55
-26,59%	45,45%	21,38%	-14,45%	-100,00%	0,00%
-393,24		84		62,15	
-26,19%		5,67%		34,26%	
<b>-247,09</b>					
<b>-7,81%</b>					

Au 31 décembre 2009, les collections conservées au CTLes, dans le cadre des dépôts et des cessions, atteignaient après dédoublement un total de **49 741 mètres linéaires**.

Documents cédés : **24 218 mètres linéaires**

Documents déposés : **25 523 mètres linéaires**

Périodiques : 26 436 mètres linéaires (53,15% de la totalité des fonds hors stockage provisoire)

Thèses : 10 621 mètres linéaires (21,35% de la totalité des fonds hors stockage provisoire)

Monographies : 12 644 mètres linéaires (25,42% de la totalité des fonds hors stockage provisoire)

Autres documents (cartes, VHS) : 40 mètres linéaires (0,08% de la totalité des fonds hors stockage provisoire)

**1.2 Les documents transférés au titre du stockage provisoire**

Au 31 décembre 2009, le CTLes stockait à titre provisoire **2 910,80 mètres linéaires** dans **6 443 cartons et 1 041 boîtes en polypropylènes de formats atypiques<sup>2</sup>**.

En 2009, seule la Bibliothèque de l'Académie de médecine a récupéré des collections déposées au titre du stockage provisoire, pour un total de près de 38 mètres linéaires, qui représentent 94 cartons.

Au cours de l'année 2009, deux établissements ont transféré des collections au titre du stockage provisoire :

- La Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne, pour un total de 329,6 mètres linéaires, soit 824 cartons.
- La Bibliothèque Universitaire des Langues et Civilisations (BULAC), pour un total de 214,9 mètres linéaires, soit 203 cartons et 317 boîtes en polypropylène de formats atypiques.

Pour l'année 2009, le métrage des collections déposées au titre du stockage provisoire représente un total de **544,5 mètres linéaires**.

**1.3 Le récolement et le dédoublement des collections**

Le dédoublement des collections porte uniquement sur les fonds cédés. Il concerne à la fois les documents reçus par le CTLes entre 1997 et 2008 et les collections transférées en 2009. Le dédoublement rétrospectif (1997-2008) porte à la fois sur des doublons et sur les collections qui relèvent du Plan de conservation partagée des périodiques de médecine.

<sup>2</sup> La liste des établissements ayant des collections conservées au CTLes au titre du stockage provisoire figure en Annexe 2 du présent rapport

### **1.3.1 Le dédoublement rétrospectif sur les fonds reçus entre 1997 et 2008**

Le dédoublement rétrospectif a conduit à l'élimination de 391 mètres linéaires de documents, soit près de 30% de la totalité des éliminations réalisées dans l'année.

Les opérations de récolement ont porté essentiellement sur les fonds des thèses et de mémoires de DESS et de DEA qui comportent un nombre important de doublons que le CTLes s'est attaché à identifier.

Il s'agit en premier lieu de thèses cédées par la Bibliothèque Interuniversitaire de Pharmacie (BIUP) présentes en double exemplaires dans les magasins du CTLes. L'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES) a été sollicitée pour la suppression automatique de ces 119 notices d'exemplaires.

Il s'agit aussi d'exemplaires de thèses de l'Ecole des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), qui se sont révélés être des doubles de ceux de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH). Enfin, ces éliminations ont porté sur des mémoires de DEA et de DESS de l'Université Panthéon-Sorbonne - Paris I des années 1993 et 1994, qui sont également redondants avec des mémoires de la Bibliothèque Cujas présents au CTLes.

Le dédoublement concerne aussi, dans une moindre mesure, les collections de périodiques qui sont conservées en plus d'un exemplaire dans l'établissement, et qui s'avèrent être des collections généralistes ou grand public localisées dans plus de 10 bibliothèques parisiennes.

### **1.3.2 Le dédoublement sur les fonds reçus en 2009**

Le dédoublement qui porte sur les versements réalisés dans l'année a donné lieu à l'élimination de 920 mètres linéaires, soit près de 70% de la totalité des collections éliminées.

Les éliminations ont porté sur des doubles identifiés lors des opérations d'inventaire. Il s'agit de documents qui n'avaient pas été identifiés comme étant déjà localisés au CTLes par les établissements versants au moment de la préparation des transferts.

Par ailleurs, près de 20% des éliminations concernent des collections qui n'ont pu être éliminées en interne par les établissements propriétaires. Celles-ci ont transféré, en toute connaissance de cause, des états de collections déjà présents au CTLes et dans l'ensemble du réseau francilien.

Dans la grande majorité des cas, des vérifications en magasin ont permis de substituer aux exemplaires en mauvais état, des exemplaires en meilleur état de conservation.

### **1.3.3 Le dédoublement dans le cadre de la conservation partagée**

Le dédoublement lié au plan de conservation partagée a conduit à l'élimination de près de 165 mètres linéaires.

Les collections complètes de ces titres étant conservées par les pôles de conservation, il s'agissait pour le CTLes de proposer largement ces fascicules, notamment auprès d'établissements participant au plan qui auraient pu substituer des exemplaires en bon état de conservation aux exemplaires en mauvais état.

Il s'agit de fascicules appartenant à des titres dont les pôles de conservation détenaient des collections complètes.

Ces fascicules n'ont pas trouvé d'établissement preneur, ils ont été pilonnés.

### 1.3.4 Les collections de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne

Le CTLes a reçu, entre juin et décembre 2009, dans le cadre des travaux de mise en sécurité de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, un total de 16 kilomètres linéaires de collections.

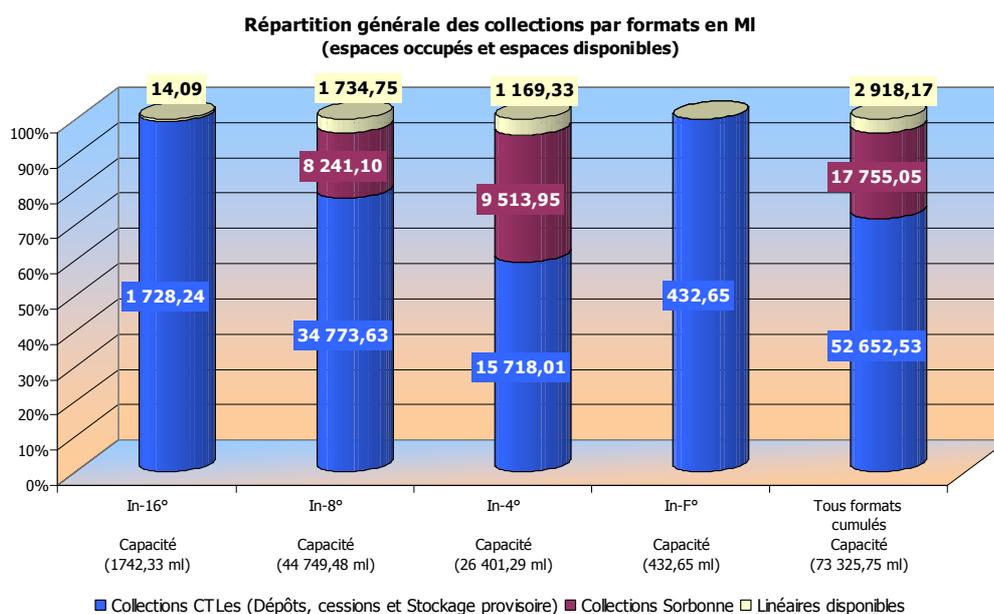
Les espaces mis à la disposition de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne représentent 17 755 mètres linéaires. De nombreuses collections sont disposées sur deux rangées, sur une même étagère.

Près d'un kilomètre de collections sont rangées dans les magasins industriels et sont communicables. Le CTLes, en concertation avec la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne a défini un calendrier d'utilisation de la nacelle élévatrice afin de ne pas perturber la communication des autres documents.

## 2. L'occupation des magasins

La capacité des magasins du CTLes est de **73 325,75 mètres linéaires** qui correspondent à la somme de 35 993,60 mètres linéaires en magasins industriels avec celle de 37 332,15 mètres linéaires en magasins traditionnels.

### Occupation du magasin par formats



Le nombre de mètres linéaires occupés au CTLes est de **70 407 mètres linéaires**. Ce chiffre est obtenu par l'addition des collections en cession et en dépôt (49 741,73 ml), ainsi qu'en stockage provisoire (2 910,80 ml) ; et des collections de la Sorbonne (17 755,05 ml).

Métrage linéaire disponible par format :

- Format in-16° : **14,09** mètres linéaires ;
- Format in-8° : **1 734,75** mètres linéaires ;
- Format in-4° : **1 169,33** mètres linéaires.

TOTAL disponible : **2 918,17 mètres linéaires**.

### 3. Le traitement des collections

En 2009, les activités du service de l'inventaire se sont articulées autour, d'une part, de l'inventaire courant et rétrospectif des collections, et d'autre part, du signalement de ces collections dans les différents catalogues (le catalogue du CTLes, le SUDOC et la base de données dédiée au Plan de conservation partagée des périodiques de médecine).

Le travail de récolement, de désherbage des collections, de mise à jour des différentes bases de données et de relocalisation a mobilisé, de manière ponctuelle, l'ensemble de l'équipe. Un assistant des bibliothèques a par ailleurs été mobilisé à temps partiel puis à temps complet sur les activités liées au *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*.

La mobilisation des personnels sur ces différentes tâches a conduit à la mise en place de nouvelles méthodes de travail en interne, et a fait l'objet de sessions de formation ainsi que de plusieurs réunions de concertation et de suivi, notamment avec le service des magasins.

#### 3.1 L'inventaire courant

A l'instar de 2008, les dépôts représentent la part la plus importante des collections versées au CTLes. En effet, sur un total de 13 385 documents inventoriés, 10 925 le sont au titre du dépôt, et 2 460 au titre de la cession.

Le traitement des collections, réparties par statut dans le catalogue du CTLes, fait apparaître les chiffres suivants :

En 2009, les traitements dans le catalogue du CTLes se répartissent de la façon suivante :

- nombre de titres de périodiques inventoriés : 2 751, en augmentation de plus de 35% par rapport à 2008 (2 037) ;
- nombre de monographies inventoriées : 3 306, en diminution de plus de 47% par rapport à 2008 (6 260) ;
- nombre de thèses inventoriées : 2 223, en diminution de près de 48% par rapport à 2008 (5 078) ;
- nombre de conteneurs ajoutés en magasin : 7 846, en diminution de près de 23% par rapport à 2008 (10 130) ;

L'année 2009 a vu l'annulation de 7 transferts. Certains établissements, n'ayant pas pu préparer dans les délais impartis leurs collections, ont en effet dû annuler certains de leurs envois au CTLes. Les plages de transferts ainsi libérées ont été proposées par le CTLes à d'autres bibliothèques. A l'avenir, le CTLes favorisera les transferts en provenance d'établissements à même de fournir les listes de documents dans les temps impartis, c'est-à-dire un mois avant chaque transfert. La transmission de ces listes est indispensable pour le CTLes dans la mesure où elle permet de préparer le traitement des collections versées.

Des modèles de listes, pour chaque type de documents, seront par ailleurs fournis systématiquement aux établissements.

#### 3.2 L'inventaire rétrospectif et le signalement des thèses dans le SUDOC

Les périodiques et les monographies transférés par la Bibliothèque du Centre Gustave Glotz en 2007 ont été inventoriés dans le courant de l'année 2009. Ces collections représentent après conditionnement un total de 65,36 mètres linéaires. Un récapitulatif de l'ensemble des versements effectués par cet établissement a été envoyé à la bibliothèque. Le service de l'inventaire a également achevé le traitement bibliographique des 1 080 mètres linéaires déposés dans l'urgence par la Bibliothèque de l'Institut de France en

2008. Un récapitulatif de l'ensemble des versements effectués par cet établissement depuis 1999 a été envoyé à la bibliothèque en décembre 2009.

Le catalogage des thèses en chirurgie dentaire, soutenues entre 1970 et 1985 et cédées par la Bibliothèque interuniversitaire de médecine et d'odontologie (BIUM), s'est poursuivi en 2009. Ce travail de catalogage a été mené sur la base de fiches catalographiques. Le service de l'inventaire a créé, pour signaler ce fonds, 820 notices sur lesquelles le CTLes est désormais localisé. Par ailleurs, le CTLes s'est localisé dans le Sudoc, sur des notices déjà existantes, pour 732 documents. Enfin, le signalement de ce fonds a donné lieu à la création de 657 notices d'autorités.

### **3.3 Signalement dans les catalogues**

A la date du 31 décembre 2009, le catalogue du Système universitaire de documentation (SUDOC) fait apparaître pour le CTLes un total de 303 520 documents localisés contre 299 143 fin 2008 (soit une augmentation de près de 1,50%).

Le nombre de localisations de monographies porte sur 292 599 titres contre 288 058 fin 2008 (soit près de 1,60% d'augmentation).

Le nombre de localisations de périodiques concerne 10 486 titres contre 11 085 fin 2008 (soit une diminution de près de 5,50%). Cette baisse du nombre de localisations par rapport à l'an dernier est due principalement aux nombreuses suppressions de notices d'exemplaires résultant du dédoublement.

L'augmentation du nombre de localisations de monographies s'explique par le récent transfert des thèses de médecine et d'odontologie soutenues en 1998 et 1999 ainsi que par le catalogage des thèses en chirurgie dentaire cédées par la Bibliothèque interuniversitaire de médecine et d'odontologie (BIUM)<sup>3</sup>.

La faible augmentation du nombre de documents localisés s'explique par le travail de dédoublement mené dans les magasins et les délocalisations qui ont suivi. En effet, en 2009, l'équipe de l'inventaire a procédé à l'élimination de 2 711 notices d'exemplaires et à la modification de 2 340 notices (683 suppressions et 1 689 modifications au 31 décembre 2008).

## **4. Les communications de documents**

Le CTLes a été saisi pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009, de 10 460 demandes de prêt contre 10 626 en 2008, soit une baisse de près de 2%. Cette baisse est due au ralentissement de l'activité de prêt pendant le premier semestre 2009 et en particulier les mois d'avril et mai. Il convient de souligner que le nombre de demandes non satisfaites avoisine toujours les 3,5%. Le CTLes poursuit ses efforts pour réduire ce nombre d'échecs dans les transactions de prêt.

Au cours de l'année 2009, le CTLes a réalisé une analyse de la typologie par champs disciplinaires des documents prêtés.

### **4.1 Les grandes orientations du prêt entre bibliothèques**

Le nombre de demandes satisfaites est de 10 110 soit 96,65% de l'ensemble des demandes.

Avec 350 demandes non satisfaites, le taux d'échec dans le traitement des communications avoisine 3,50% de l'ensemble des demandes de prêt.

---

<sup>3</sup> Ces localisations, dans le Sudoc, sont comptabilisées par l'ABES comme des localisations de monographies.

Une analyse des demandes non satisfaites permet d'identifier les raisons pour lesquelles les documents n'ont pas été servis :

- 18% des demandes portaient sur des documents manquants et signalés comme tels par la bibliothèque dépositaire, mais signalés à tort dans le catalogue du CTLes comme présents dans les collections ;
- 64% des demandes portaient sur des documents qui n'étaient pas localisés au CTLes ;
- 14% des demandes concernaient des documents déjà empruntés ;
- 3% des demandes reposaient sur des références erronées ou incomplètes ;
- 1% des demandes portaient sur des documents en cours d'inventaire dans le catalogue.

Le nombre de demandes par mois est en moyenne de 871 et le nombre de communications mensuelles est en moyenne de 843.

Le chiffre le plus élevé a été atteint au mois de mars avec 1 212 communications et le chiffre le moins élevé a été atteint au mois d'août avec 458 demandes.

Cette forte hausse est due essentiellement aux prêts consentis aux bibliothèques versantes avec 8 733 demandes. La Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art a réalisé le plus grand nombre d'emprunts en 2009 avec 2 330 demandes (soit 23% de l'ensemble des communications), suivie de la Bibliothèque interuniversitaire des langues orientales avec 1855 demandes (soit 18,4% de l'ensemble des communications).

Les communications destinées aux bibliothèques non versantes a baissé de près de 19% avec 1307 communications.

En 2009, il n'y a eu aucune communication de documents sur place.

Les documents les plus communiqués en 2009, sont les périodiques avec 5 101 communications contre 4 400 en 2008. Les thèses ont fait l'objet en 2009 de 3 293 communications contre 3 864 en 2008, et les monographies de 1 716 communications en 2009, contre 2 073 communications en 2008<sup>4</sup>.

L'accroissement du nombre de demandes de périodiques porte essentiellement sur des titres qui relèvent des domaines relatifs aux langues, à la littérature et aux arts.

Les documents les plus demandés sont ceux qui appartiennent à la Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art avec 2 328 communications, à la Bibliothèque interuniversitaires des langues orientales avec 1 848 communications, à la Bibliothèque Cujas avec 1 083 communications et au SCD de l'Université Paris-Sorbonne nouvelle-Paris 3 avec 1 067 communications.

Exception faite de ce dernier établissement, les documents ont été pour la totalité communiqués aux établissements qui sont propriétaires ou qui ont été propriétaires de ces fonds. Pour les documents en provenance de l'Université Paris-Sorbonne nouvelle- Paris 3 seulement 85% des communications ont été adressées à la Bibliothèque d'origine.

#### **4.2 Statistiques de communications par champs disciplinaires**

Le CTLes a mené un travail d'analyse sur les documents communiqués afin de mettre en relief la répartition des champs disciplinaires auxquels ils appartiennent.

---

<sup>4</sup> Cf. Annexe 5

Ces premières statistiques ont permis de relever quelques difficultés dès lors qu'il s'est agi d'attribuer un champ disciplinaire à certains documents qui pouvaient relever de plusieurs disciplines. La méthode retenue a consisté à retenir dans la mesure du possible le classement réalisé par l'établissement dépositaire.

Pour établir les statistiques concernant l'exercice de 2009, les champs disciplinaires retenus ont été les suivants :

Champs disciplinaires retenus	Disciplines
<b>Droit</b>	> Droit > Sciences juridiques > Sciences politiques
<b>Economie</b>	> Sciences économiques > Gestion
<b>LLA</b>	> Langue > Littérature > Art
<b>Médecine</b>	> Médecine > Odontologie > Pharmacie
<b>Sciences</b>	> Sciences exactes > Sciences naturelles
<b>SHS</b>	> Sciences humaines > Sciences sociales

Les statistiques<sup>5</sup> font apparaître que les documents les plus demandés (tous supports confondus) sont des documents relevant des domaines des langues, littérature et art. Ces documents représentent 56,57% de l'ensemble des communications pour l'année 2009. Si cette tendance est une constante pour les monographies, les périodiques et les thèses, il convient de souligner que ce n'est pas le cas en ce qui concerne les mémoires de 2<sup>e</sup> cycle. Pour ce type de documents, les mémoires en sciences juridiques représentent à eux seuls 68,38% des communications. Il est intéressant de relever par ailleurs que les mémoires de deuxième cycle en sciences économiques totalisent 17,54% des communications alors que ce champ disciplinaire est très peu représenté dès lors qu'il s'agit des autres supports.

Si l'on considère le champ disciplinaire relatif à la médecine, il semblerait que le nombre important de communications observé sur les thèses soit dû à la fois à la richesse des collections du CTLe et aux facilités de communication.

En revanche, le nombre peu élevé de communications constaté sur les périodiques de médecine, alors même que l'établissement est pôle de conservation pour près de 400 titres, s'explique par le fait que près de la moitié des titres conservés au CTLe sont des titres morts. Par ailleurs, les demandes dans ce domaine portent essentiellement sur des années récentes. Celles-ci sont généralement conservées dans tous les établissements franciliens et les chercheurs font des demandes de proximité.

Les documents qui relèvent des champs disciplinaires liés aux sciences humaines et sociales font l'objet de demandes qui, quel que soit le type de support, sont comprises entre 10 et 20%. Il apparaît nécessaire à l'avenir d'affiner les statistiques relatives à ce domaine disciplinaire en faisant apparaître clairement les communications qui concernent des documents en histoire, en philosophie et en sciences sociales.

<sup>5</sup> Cf. Annexe 5

## 5. L'attribution des exemplaires du dépôt légal

Au 31 décembre 2009, 7 637 documents ont été traités au titre du dépôt légal, contre 14 254 en 2008. Le nombre de documents traités mensuellement est d'environ 637 soit 24 conteneurs.

Une analyse comparative des exercices de 2008 et de 2009, montre que le total des opérations inhérentes au traitement des documents du dépôt légal a accusé une baisse significative de 46,94 %.

Il convient de rappeler qu'entre 2006 et 2007, ainsi qu'entre 2007 et 2008, la baisse enregistrée était de 18% entre chaque exercice considéré.

Cette variation exceptionnelle de -46%, observée entre les exercices 2008 et 2009, s'explique en raison de la programmation d'une reprise progressive de la totalité des expéditions des collections du dépôt légal par la BnF, expéditions qui étaient initialement prises en charge par le CTLes.

C'est le résultat des décisions prises conjointement par la BnF et le CTLes en vue de rationaliser le circuit et les délais de distribution des monographies auprès des établissements attributaires qui relèvent du Ministère de l'enseignement supérieur et de réaliser des économies d'échelle.

Au cours d'une réunion qui a eu lieu le 19 octobre 2009, la BnF et le CTLes ont arrêté les dates relatives à la dernière intervention du CTLes pour la distribution du deuxième exemplaire du dépôt légal :

- **Le 4 janvier 2010** : dernier enlèvement des collections du dépôt légal opéré par le CTLes.
- **Le 7 janvier 2010** : dernière tournée de redistribution des collections du dépôt légal opérée par le CTLes.

## 6. Le plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France

Les objectifs, affichés en 2005, lors de la mise en place du plan, et qui étaient au nombre de cinq, demeurent inchangés :

- Faire baisser les coûts de conservation des documents en évitant de conserver une multitude d'exemplaires d'un même titre répartis dans plusieurs établissements ;
- Libérer de la place en magasin en vue des accroissements à venir ;
- Assurer sur le long terme, de façon rationnelle et dans de bonnes conditions, la conservation d'un nombre limité de collections pour chacun des titres ;
- Assurer un très bon accès aux collections de périodiques concernées ;
- Favoriser le passage « *au tout électronique* » pour les établissements qui ne sont pas pôles de conservation dans la mesure où l'archivage papier est assuré par le pôle de conservation.

Les titres traités au 31 décembre 2009 par le CTLes sont au nombre de 8 080. Seuls 6 442 titres ont été intégrés dans le plan de conservation partagée. Le différentiel (1 638 titres) est constitué de doublons et de titres relevant d'autres disciplines.

Le nombre global de titres à traiter est estimé à près de 13 000<sup>6</sup>. Le CTLes a traité 63% des titres concernés par le plan. Le traitement de l'ensemble des titres devrait être achevé à la fin de l'année 2011.

Pour l'année 2009, l'ensemble des transferts effectués représente 451 mètres linéaires contre 136 mètres linéaires en 2008.

Sur l'ensemble des titres transférés, le CTLes a reçu 423 mètres linéaires et il a envoyé 5 mètres linéaires à d'autres pôles de conservation. Les échanges entre le CTLes et la BIUM se sont intensifiés au cours de l'année 2009. La BIUM a ainsi comblé les lacunes des collections du CTLes à hauteur de 303 mètres linéaires, et les autres établissements à hauteur de 120 mètres linéaires.

Les échanges entre les différents participants, à l'exception du CTLes, ont donné lieu à l'envoi de 23 mètres linéaires.

Le CTLes s'est porté pôle de conservation pour 53 titres, et s'est désengagé pour 176 titres, pour lesquels d'autres pôles existaient. Le CTLes est aujourd'hui pôle de conservation pour 386 titres.

Les propositions de cession émanant du CTLes et refusées par les pôles de conservation sollicités ont amené l'équipe de l'inventaire à procéder à l'élimination de près de 165 mètres linéaires dans ses magasins.

Depuis 2005, 1 404 mètres linéaires, ont été transférés entre les différentes bibliothèques participant au *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*<sup>7</sup>.

## 7. La Cour des comptes

Lors de leur venue au CTLes, le 2 décembre 2009, les auditeurs de la Cour des Comptes avaient fait part, notamment, au Directeur du CTLes de deux observations et d'une demande de précisions sur l'aide à la restauration des personnels du CTLes.

La première observation se rapportait au compte 6065 « vêtements de travail » dans la mesure où des biens achetés sur les crédits de ce compte ne pouvaient être qualifiés de vêtements de travail.

La deuxième observation était relative à l'Association Culture Temps Libre (ACTL) et en particulier sur le rôle de cette association dans les achats d'ouvrages et périodiques de la bibliothèque de détente du personnel.

Ces deux observations ont été reprises dans le rapport d'observations provisoires notifié au CTLes le 1<sup>er</sup> mars 2010.

Toujours dans ce rapport provisoire, la Cour des comptes demande des précisions sur la prise en charge par l'ACTL des frais d'admission au restaurant interentreprises, qui ne devraient pas être pris en charge par l'association, mais par l'établissement.

Suite à l'observation relative aux vêtements de travail, le Directeur a informé, dès le 2 décembre 2009, les agents concernés, exclusivement les magasiniers, des observations des auditeurs et a obtenu leur adhésion pour mettre fin à cette pratique.

S'agissant des observations relatives au rôle de l'ACTL, elles sont ou seront prises en compte par le CTLes.

---

<sup>6</sup> Il s'agit d'une estimation des titres de médecine, d'odontologie et de pharmacie

<sup>7</sup> Cf. Annexe 6

Le CTLes ne procédera plus à l'acquisition d'ouvrages et périodiques pour la bibliothèque de détente des personnels, ces acquisitions devant être supportées par l'ACTL. Toutefois certaines acquisitions ont pu être financées entre le début de l'année 2010 et la notification du relevé d'observations provisoires.

L'observation relative à l'aide à la restauration des personnels du CTLes implique en premier lieu que le CTLes reprenne la gestion de ce dossier et renégocie la convention d'hébergement de ses personnels avec la société gestionnaire du restaurant interentreprises.

Elle implique en second lieu que le CTLes reprenne la gestion des crédits qui étaient versés par le Rectorat de Créteil à l'ACTL au titre de la prestation repas prévue par la circulaire interministérielle du 15 juin 1998, pour les agents dont l'indice est inférieur ou égal à l'indice nouveau majoré 466.

Toutefois, à la date de la notification du relevé d'observations provisoires de la Cour, la subvention d'un montant de 20 000 € avait déjà été versée à l'ACTL. La reprise de la gestion de l'aide à la restauration par le CTLes sera donc effective au 1<sup>er</sup> janvier 2011 et le montant de la subvention alloué à l'association à compter de cet exercice sera revu en conséquence.

## **8. Les visites de l'établissement**

Le CTLes a organisé, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, deux visites de l'établissement à l'attention des collègues des établissements franciliens.

Une première visite a été organisée à l'attention des personnels de la Bibliothèque Cujas. Cette visite à laquelle ont participé une trentaine de collègues, a donné lieu à une présentation des activités de l'établissement et en particulier des travaux réalisés dans le cadre de la conservation partagée.

La deuxième visite a permis à 22 agents de la Bibliothèque Michelet de l'Université Paris-Sorbonne-Paris 4 de découvrir l'établissement et ses missions. Elle a donné lieu à une présentation détaillée du service du prêt.

Dans le cadre des formations organisées par les établissements de formation (ENSSIB, MEDIADIX), le CTLes a reçu 63 stagiaires. Ces visites s'adressaient aux assistants de bibliothèque, aux bibliothécaires ainsi qu'aux conservateurs en scolarité à l'ENSSIB.

## II. LES MOYENS

### 1. Budget

Cette partie fait l'objet du *Compte financier* présenté au Conseil d'administration par Mme l'Agent comptable du CTLes.

### 2. Personnels

Tableau relatif à la répartition des effectifs par catégorie (situation au 31/12/09)

Corps	Nombre D'emplois budgétaires	Nombre d'emplois pourvus par des titulaires ou stagiaires	Nombre d'emplois vacants occupés par des contractuels	Nombre d'emplois sur ressources propres	Rompus de temps partiel	Quotité travaillée	Total
Conservateurs	2	2		1		3	3
Bibliothécaire	1	1				1	1
Ingénieur d'études	1	1				1	1
ADAENES	1	1				1	1
BAS	2	2				1,3	2
Assistant de bibliothèque	4	2	2			4	4
SAENES	1	1		1		2	2
Magasiniers principaux	3	3				3	3
Magasinier des bibliothèques	8	6	2			5,6	8
ADJAENES	1	1				1	1
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>20</b>	<b>4</b>	<b>2</b>		<b>22,9</b>	<b>26</b>

Au 31 décembre 2009, le nombre d'agents affectés au CTLes est de 26 agents sur le site de Bussy-Saint-Georges. Conformément aux engagements pris lors des différents conseils d'administration, les recrutements sur budget propre sont limités aux remplacements d'agents en congé de maladie ou de maternité, non compensés par des crédits de suppléance du Rectorat.

Le CTLes a obtenu la transformation d'un poste de bibliothécaire en un poste d'ingénieur d'études BAP F (chargé de système d'information documentaire) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2009.

## 2.1 Les personnels titulaires

Dans la filière des bibliothèques, l'établissement compte 23 postes pourvus par des agents titulaires ou stagiaires (17 postes sur site et 6 postes mis à disposition dans d'autres établissements) :

Sur site :

- 2 conservateurs des bibliothèques ;
- 1 bibliothécaire
- 1 ingénieur d'études
- 2 bibliothécaires adjoints spécialisés ;
- 2 assistants des bibliothèques ;
- 3 magasiniers principaux des bibliothèques ;
- 6 magasiniers des bibliothèques.

A ces personnels, il convient d'ajouter :

- 1 conservateur général affecté au Centre international d'enregistrement des publications en série ;
- 4 conservateurs affectés au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- 1 magasinier des bibliothèques affecté au Centre interinstitutionnel pour la diffusion des publications en sciences humaines.

Dans la filière administrative, nous comptons 3 postes pourvus par des agents titulaires :

- 1 attaché d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (ADAENES) ;
- 1 secrétaire d'administration scolaire et universitaire (SAENES) ;
- 1 adjoint administratif principal (ADJAENES).

## 2.2 Les personnels contractuels sur postes vacants

Au 31 décembre 2009, le CTLes compte 4 agents contractuels employés sur des postes de titulaires vacants (2 B et 2 C).

## 2.3 Les personnels sur budget propre

Le CTLes a employé en 2009 quatre contractuels sur budget propre afin de répondre à des besoins ponctuels sur des chantiers spécifiques limités dans le temps (suivi du récolement des thèses étrangères de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, récolement des collections en magasin, dédoublement des thèses de médecine).

- 1 conservateur pour une durée de 12 mois ;
- 1 bibliothécaire adjoint spécialisé pour une durée de 3 mois ;
- 1 assistant des bibliothèques pour une période de 2 mois.

L'augmentation de la charge de travail en matière administrative, qui est liée à l'augmentation des activités de l'établissement, a nécessité le recrutement d'un agent administratif de catégorie B.

- 1 SAENES pour une période de 12 mois.

## 3. La formation

En 2009, 46 agents (un agent est compté autant de fois qu'il a suivi de formations) ont suivi une formation pour un total de 90 jours.

Le nombre moyen de jours de formation par agent est de 3,33 contre 3,15 en 2008.

Le nombre de jours de formation par agent en fonction est de 6 pour la catégorie A, de 3,2 pour la catégorie B et de 2,4 pour la catégorie C.

Aucun agent n'a été inscrit en 2009 à une formation dans le cadre de la formation initiale.

Cette année, dans le cadre de la formation continue, 6 agents ont bénéficié de 10 jours de formation pour la préparation aux concours. Ces agents, dont 3 agents contractuels, ont bénéficié d'une formation en ligne pour la préparation aux concours de conservateur et d'assistant de bibliothèque.

Les dépenses de formation se sont élevées à 7 454€ (contre 11 472€ en 2008). Les dépenses de rémunération des stagiaires sont quant à elles de 19 002€ (contre 16 494€ en 2008) et les indemnités liées à la formation de 6 417€.

Les dépenses de formation par rapport à la masse salariale sont de 4,19 % (4,02% en 2008).

Les formations professionnelles ont porté essentiellement sur les thématiques suivantes :

- hygiène et sécurité ;
- préparation aux concours ;
- formation relative au Sudoc ;
- thématiques bibliothéconomiques diverses (conservation partagée, catalogues de bibliothèques...)

A l'instar de ces dernières années, les personnels de catégorie C demandent moins de formations que les autres personnels. Les préparations suivies par les agents de catégorie C concernent les formations relatives à l'hygiène et à la sécurité et à la préparation aux concours.

#### **4. L'informatique**

Au 31 décembre 2009, les agents du CTLes utilisent 34 ordinateurs, dont 6 ordinateurs portables, 20 imprimantes et 6 serveurs. Dans le cadre de la mise à niveau du parc informatique, 5 ordinateurs de bureau, 1 portable et 4 imprimantes ont été acquis afin de remplacer des matériels obsolètes ou hors d'usage.

Le CTLes a fait appel 2 fois à la *hot line* de la Société EVER TEAM pour des problèmes non bloquants sur le système intégré de gestion d'archives, qui n'ont nécessité aucune interruption du serveur.

Le projet de réinformatisation du CTLes a, quant à lui, avancé significativement en 2009 : en effet, le dossier de spécification qui regroupe les particularités de l'application a été finalisé grâce à un travail collaboratif entre la Société EVER TEAM et le CTLes. Ces spécifications ont été mises en œuvre dans une base test qui ne contenait que certaines fonctions de base.

Cette application a fait l'objet de nombreux tests de la part des équipes du CTLes.

Les remarques faites à Ever donneront lieu à des corrections dans la version suivante de l'application qui a été fournie au CTLes par la Société EVER TEAM en janvier 2010.

### III. LES ORIENTATIONS POUR 2010

Les orientations pour l'année 2010 ont été présentées lors du Conseil d'administration du 9 décembre 2009. Il s'agit d'une part de confirmer les objectifs que s'est fixé le CTLes depuis 2008, à savoir, mieux identifier et mieux répondre aux attentes de ses partenaires et valoriser les services rendus, et d'autre part de gérer au mieux la situation de saturation des magasins en préparant notamment le départ de près de 9 kilomètres linéaires de collections vers la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC).

Maintenir et améliorer la qualité des prestations offertes aux bibliothèques de l'enseignement supérieur d'Île-de-France, en matière de transferts, de communications, de traitement, et de suivi administratif.

Ces orientations se déclineront de la manière suivante :

Dès janvier 2010, le CTLes augmentera la fréquence de communication des documents dans le cadre du prêt entre bibliothèques en assurant la desserte par navette des bibliothèques versantes du lundi au jeudi.

En 2010, le CTLes lancera un nouveau marché de transferts qui couvrira la période de mai 2010 à mai 2011. Le recensement des besoins auprès de l'ensemble des bibliothèques franciliennes sera mené de janvier à mars 2010.

Le CTLes devrait par ailleurs avoir achevé, dans le cours du premier semestre 2010, le recensement complet des documents non restitués par les établissements propriétaires. Il pourra dès lors mettre en place un groupe de travail afin de formaliser les procédures de non restitution d'un document prêté dans le cadre du PEB, dès lors que celui-ci appartient à l'établissement emprunteur.

La réalisation du déménagement des collections de la BULAC nécessitera en 2010 une préparation logistique et intellectuelle sur les fonds concernés, en particulier sur l'exhaustivité et l'exactitude des données recensées dans le système intégré de gestion d'archives du CTLes. L'établissement s'attachera par ailleurs à extraire les données relatives aux conteneurs comportant plusieurs cotes afin de définir la méthodologie à adopter pour l'extraction des collections. Le CTLes participera, à la demande de la BULAC, à la rédaction du cahier des charges pour le déménagement de ces collections.

Dans le cadre du projet de construction d'une extension du silo du CTLes, l'établissement poursuivra sa réflexion afin de mesurer l'accroissement de la charge de travail des services qui est liée à l'augmentation du prêt des documents.

Il est certain que pour les personnels scientifiques et techniques des bibliothèques, ainsi que pour les personnels administratifs, les conséquences induites par la gestion de ce nouvel espace de stockage auront un impact sur la formalisation des processus de travail. Ce travail sera mené en 2010 en collaboration avec le programmiste dont la nomination devrait intervenir dans le courant du premier semestre 2010.

Le centre poursuivra, en collaboration avec la Bibliothèque interuniversitaire de médecine et d'odontologie, l'instruction du dossier relatif au traitement des collections de périodiques de médecine dans le cadre de la conservation partagée. Le traitement de l'ensemble des listes par les établissements participants devrait être achevé dans le courant du deuxième semestre 2011 et s'ouvrir dans le même temps à d'autres disciplines.

Le CTLes a organisé en mars 2010 une journée professionnelle sur la *Mutualisation et la coopération dans le cadre de la conservation partagée*. Cette manifestation qui vise à présenter les expériences qui sont menées à Paris et en Province, mais aussi à l'étranger, devrait permettre d'encourager le développement de nouveaux plans de conservation partagée, notamment en Île-de-France. Le voyage d'études qui a eu lieu en 2009 à Avignon a permis d'ailleurs de nourrir les réflexions sur l'organisation de la journée professionnelle sur la conservation partagée organisée en mars 2010.

Dans le domaine de la gestion administrative, le CTLes s'attachera, en suivant les recommandations de la Cour des comptes, à mettre en place une procédure de gestion des stocks pour le suivi des conteneurs en polypropylène, pour les cartons d'archives, pour le papier bulle et pour les enveloppes renforcées. Ces biens servent aussi bien à la conservation, au conditionnement et à l'envoi des documents qui sont conservés dans l'établissement.

En ce qui concerne l'état de l'inventaire, le CTLes s'attachera dans le courant de l'année 2010 à réaliser un inventaire exhaustif de ses biens afin que l'inventaire comptable et l'inventaire physique soient cohérents.

Le CTLes continuera à soutenir activement la politique de formation du personnel. Les actions de formation inscrites au Plan de formation 2010, permettront notamment d'accompagner le perfectionnement professionnel des agents, de leur donner les moyens de diversifier leurs compétences et de soutenir leurs aspirations à un développement personnel.

La réalisation du voyage d'études annuel qui est organisé par le CTLes depuis 2005, permettra par ailleurs d'accompagner les actions de formation en faisant découvrir aux personnels la réalité documentaire d'établissements qui leur resteraient sinon largement méconnue.

Enfin, la version de Flora livrée le 31 décembre 2009 par la Société EVER TEAM au CTLes présente des anomalies fonctionnelles et nécessite encore beaucoup de mises au point avant de permettre une phase de test satisfaisante.

La livraison en 2010 d'une nouvelle version devrait permettre à l'établissement d'entrer dans la phase de vérification d'aptitude, qui sera signifiée à la Société EVER TEAM si l'application est jugée satisfaisante.

Dans le courant du deuxième semestre 2010, le système intégré de gestion de bibliothèques Flora devrait être installé sur les serveurs achetés à cet effet et le CTLes passera en production.

## LISTE DES ANNEXES

### **Annexe 1, Les collections transférées et les collections conservées**

- Les versements intervenus en 2009, répartition par établissements en fonction des statuts (dépôts / cessions) p. 19
- Les documents conservés au CTLes au 31 décembre 2009 (répartition par statuts) p. 19

### **Annexe 2, Le stockage provisoire**

- Tableau des collections conservées au titre du stockage provisoire au 31 décembre 2009 p. 20

### **Annexe 3, Versements transférés avant dédoublement en 2009**

- Etat détaillé des mètres linéaires versés par établissement (avant dédoublement pour les collections cédées) p. 21

### **Annexe 4, Collections en dépôt et en cession au 31 décembre 2009**

- Récapitulatif par établissements p. 22-23

### **Annexe 5, Le prêt entre bibliothèques**

- Tableau des communications par fonds d'origine p. 24
- Nombre de documents communiqués dans le cadre du PEB entre 1999 et 2009 p. 25
- Evolution des communications sur les fonds les plus demandés exercices 2008 et 2009 p. 25
- Répartition générale des documents par champs disciplinaires p. 26
- Répartition des monographies par champs disciplinaires p. 26
- Répartition des périodiques par champs disciplinaires p. 26
- Répartition des thèses par champs disciplinaires p. 27
- Répartition des mémoires de 2<sup>e</sup> cycle par champs disciplinaires p. 27

### **Annexe 6, La conservation partagée des périodiques de médecine**

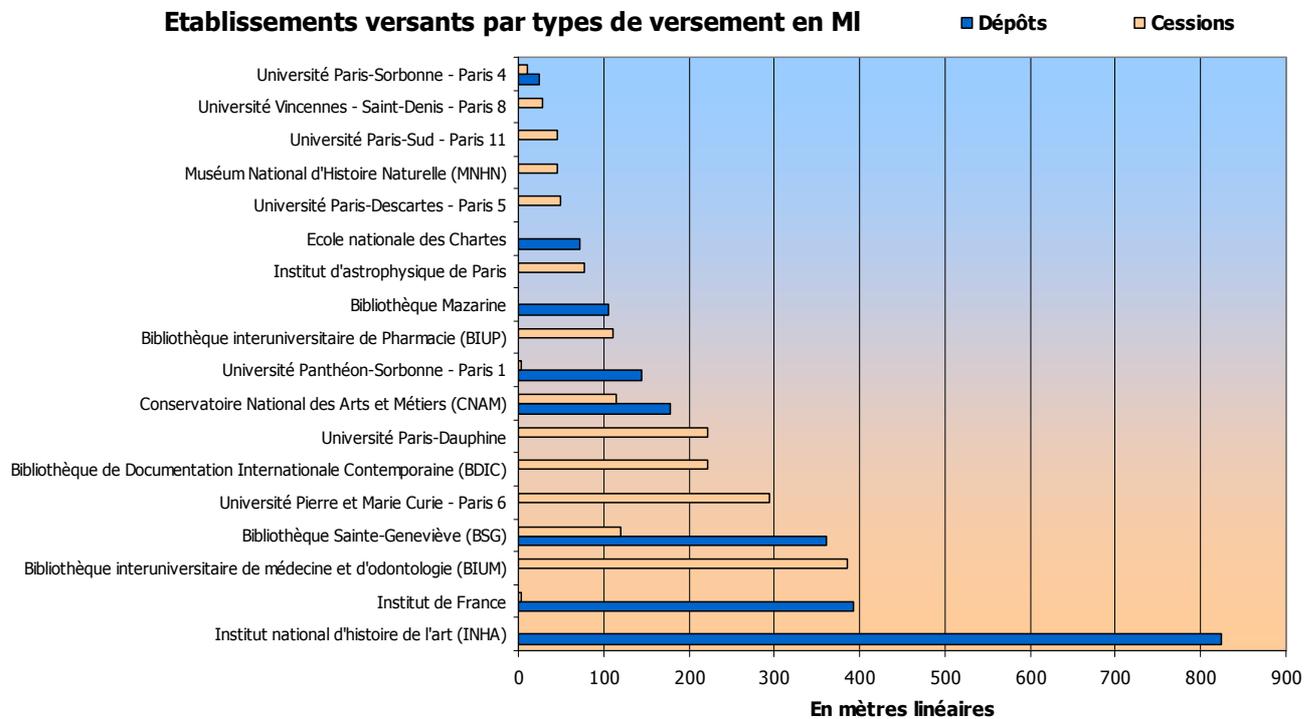
- Nombre de titres par liste p. 28
- Mètres linéaires transférés dans le cadre du Plan de conservation partagée des périodiques de médecine depuis 2005 p. 28
- Nombre de listes traitées dans l'année p. 28
- Détail des transferts intervenus en 2009 p. 29

### **Annexe 7, Voyage d'études proposé au personnel du CTLes en 2010**

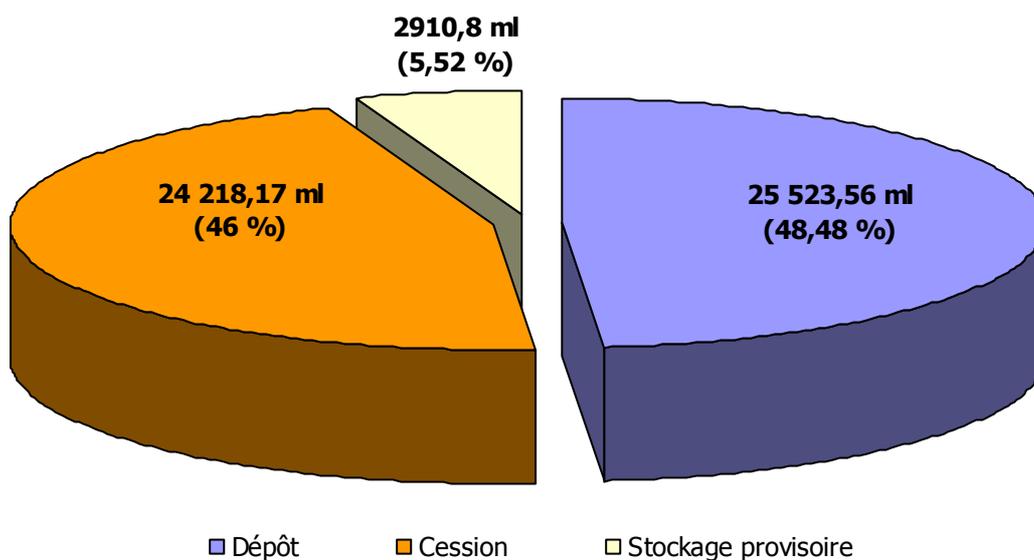
- Fiche technique et programme du voyage d'études p. 30

**ANNEXE 1**

**Etablissements versants par types de versement en MI**



**Répartition des collections par type de versement (état au 31/12/2009)**



**ANNEXE 2**  
**Documents conservés au titre du stockage provisoire au 31 décembre 2009**

<b>Etablissements</b>	<b>Date de livraison</b>	<b>mètres linéaires</b>	<b>Nombre de cartons</b>	<b>Boîtes atypiques</b>	<b>Collections non conditionnées.</b>	<b>Durée de stockage prévue</b>	<b>Retour prévu</b>
<b>Université la Sorbonne nouvelle - Paris 3</b>	28/06/2002	112,8	282			8 ans	27/06/2010
<b>Ecole nationale des Chartes</b> <i>(fonds Canavesio)</i>	16/09/2002	60,4	151			5 ans	15/09/2012
<b>Ecole nationale des Chartes</b>	26/05/2003	50,8	127			5 ans	25/05/2012
<b>Bibliothèque Jacques Doucet</b>	02/08/2005	114,8	287			5 ans	01/08/2010
<b>Université Paris nord - Paris 13</b> <i>(bibliothèque marxiste)</i>	11/04/2005	791,2	1 978			5 ans	10/04/2010
<b>BULAC</b>	du 02/06/2005 au 16/10/2009	1 443,6	2 794	1 041	7,6	5 ans	du 04/02/09 au 25/06/2010
<b>Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne</b>	18 & 25/05/2009	329,6	824			5 ans	17/05/2014
<b>TOTAUX</b>		<b>2 903,2</b>	<b>6 443</b>	<b>1 041</b>	<b>7,6</b>		

**TOTAL EN METRES LINEAIRES**

**2910,8**

**ANNEXE 3**

**Types de documents transférés par établissement et avant dédoublement en 2009**

Grands établissements	Monographies en dépôt	Périodiques en dépôt	Thèses en dépôt	Total des dépôts	Monographies en cession	Périodiques en cession	Thèses en cession	Total des cessions	Total des dépôts et des cessions
Institut national d'histoire de l'art (INHA)	737,96	87,02	•	824,98	•	•	•	•	824,98
Institut de France	•	392,54	•	392,54	•	3,04	•	3,04	395,58
Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)	•	178,6	•	178,6	•	113,61	•	113,61	292,21
Bibliothèque Mazarine	90,82	14,06	•	104,88	•	•	•	•	104,88
Institut d'astrophysique de Paris	•	•	•	•	•	77,03	•	77,03	77,03
Ecole nationale des Chartes	22,8	50,16	•	72,96	•	•	•	•	72,96
Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN)	•	•	•	•	7,22	38,85	•	46,07	46,07
<b>Total</b>	<b>851,58</b>	<b>722,38</b>	<b>0,00</b>	<b>1 573,96</b>	<b>7,22</b>	<b>232,53</b>	<b>•</b>	<b>239,75</b>	<b>1 813,71</b>

Universités + Etablissements interuniversitaires	Monographies en dépôt	Périodiques en dépôt	Thèses en dépôt	Total des dépôts	Monographies en cession	Périodiques en cession	Thèses en cession	Total des cessions	Total des dépôts et des cessions
Université Paris 5-Bibliothèque interuniversitaire de médecine et d'odontologie	•	•	•	•	•	253,48	132,05	385,53	385,53
Université Paris 3 Bibliothèque Sainte-Geneviève	85,12	276,64	•	361,76	•	120,02	•	120,02	481,78
Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	•	•	•	•	166,20	127,52	•	293,72	293,72
Université Paris 10-Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine	•	•	•	•	104,27	117,99	•	222,26	222,26
Université Paris-Dauphine	•	•	•	•	•	221,45	•	221,45	221,45
Université Panthéon-Sorbonne - Paris 1	144,4	•	•	144,4	•	3,42	•	3,42	147,82
Université Paris 5-Bibliothèque interuniversitaire de Pharmacie	•	•	•	•	•	•	111,50	111,5	111,5
Université Paris-Descartes - Paris 5	•	•	•	•	•	49,00	•	49	49
Université Paris-Sud - Paris 11	•	•	•	•	•	45,75	•	45,75	45,75
Université Vincennes - Saint-Denis - Paris 8	•	•	•	•	•	27,35	•	27,35	27,35
Université Paris-Sorbonne - Paris 4	15,2	10,26	•	25,46	•	11,40	•	11,4	36,86
<b>Total</b>	<b>244,72</b>	<b>286,90</b>	<b>0,00</b>	<b>531,62</b>	<b>270,47</b>	<b>977,38</b>	<b>243,55</b>	<b>1 491,40</b>	<b>2 023,02</b>
<b>Totaux Universités + grands établissements</b>	<b>1 096,30</b>	<b>1 009,28</b>	<b>0,00</b>	<b>2 105,58</b>	<b>277,69</b>	<b>1 209,91</b>	<b>243,55</b>	<b>1 731,15</b>	<b>3 836,73</b>

**ANNEXE 4**

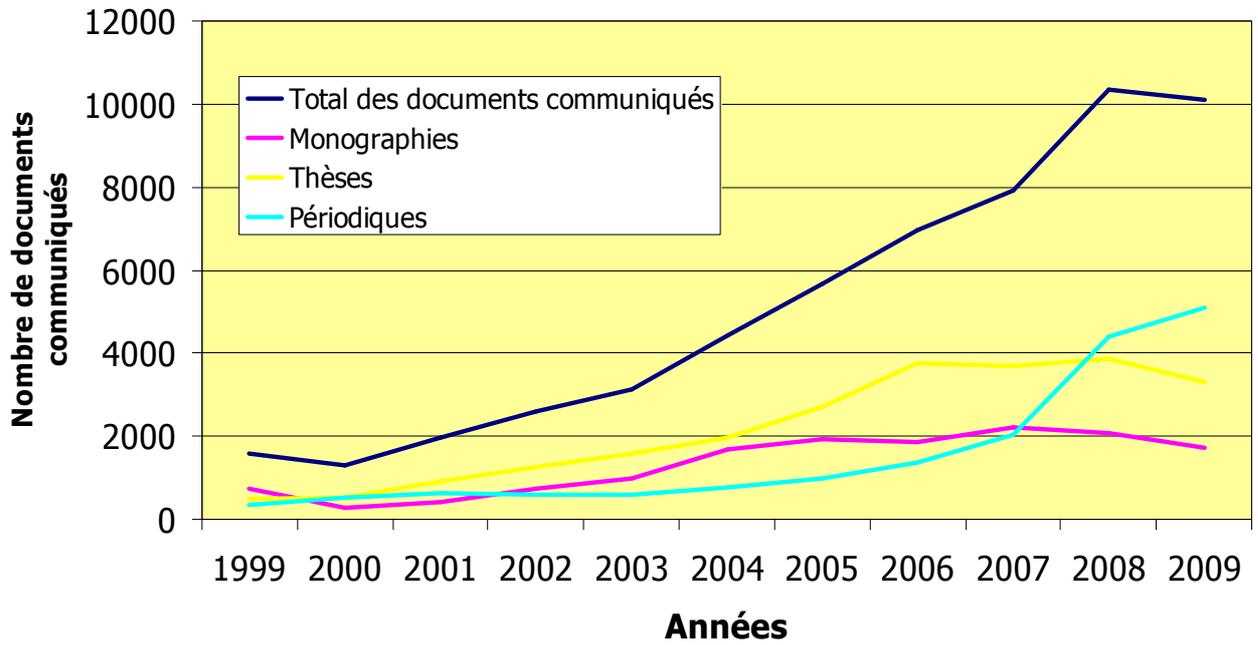
<b>Collections en dépôt et en cession au CTLe au 31 décembre 2009</b>									
	<b>Établissements versants</b>	<b>Monographies</b>	<b>Périodiques</b>	<b>Thèses</b>	<b>Cartes et VHS</b>	<b>Dépôt</b>	<b>Cession</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
1	Bibliothèque universitaire des langues et civilisations	3 563,46	2 179,35	18,3	0	5718,41	42,7	5761,11	11,58%
2	Université Panthéon-Sorbonne - Paris 1 - Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne	904,4	1 998,56	1 865,00	0	1898,1	2869,86	4767,96	9,59%
3	Université - Paris 5 - Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine et d'odontologie	49,7	976,31	3 585,65	0	0	4611,66	4611,66	9,27%
4	Bibliothèque de l'Institut de France	0	4 434,83	0	0	2939,54	1495,29	4434,83	8,92%
5	Université Paris 3- Bibliothèque Sainte-Geneviève	1 650,52	2 338,93	107	0	3112,66	983,79	4096,45	8,24%
6	Bibliothèque de la Fondation nationale des Sciences Politiques (FNSP)	563,56	1 877,47	95,00	0	388	2148,03	2536,03	5,10%
7	Bibliothèque du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM)	189,7	2 025,30	108,2	25	1778,64	569,56	2348,2	4,72%
8	Bibliothèque Interuniversitaire Scientifique Jussieu (BIUSJ) - rassemblant 3 bibliothèques -	105	1 385,10	823,35	0	0	2313,45	2313,45	4,65%
9	Bibliothèque de l'Institut national d'Histoire de l'Art (INHA)	1581,36	143,77	105,3	0	1830,43	0	1830,43	3,68%
10	Université Paris 1- Bibliothèque interuniversitaire Cujas	0	401,62	1 247,96	0	670	979,58	1649,58	3,32%
11	Université de la Sorbonne-Nouvelle – Paris 3 - Bibliothèque Centrale	630,69	319,3	319,8	15	1187,79	97	1284,79	2,58%
12	Université Paris 4 –Service commun de la documentation	678,54	317,01	131,05	0	1112,6	14	1126,6	2,26%
13	Bibliothèque Mazarine	176,62	670,06	7	0	853,68	0	853,68	1,72%
14	Université Paris 4 - Bibliothèque du Centre d'études slaves	804,88	35,8	0	0	829,3	11,38	840,68	1,69%
15	Université Paris 10 - Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine	11	807,87	0	0	80,1	739,14	819,24	1,65%
16	Bibliothèque de l'Observatoire (Paris, Meudon)	3	712	0	0	487,24	227,76	715	1,44%
17	Université Paris 12 - Val-de-Marne Service commun de documentation	0	611,17	76,25	0	384,25	303,17	687,42	1,38%
18	Bibliothèque de la Fondation Maison des sciences de l'homme	60	336,5	220	0	0	616,5	616,5	1,24%
19	Université Paris Nord - Paris 13 Service commun de documentation	34,2	508,61	0	0	0	542,81	542,81	1,09%
20	Université Paris-Sud - Paris 11 Service commun de documentation	0	243,78	286,25	0	0	530,03	530,03	1,07%
21	Bibliothèque du Collège de France	60,55	427,8	1,25	0	97,7	391,9	489,6	0,98%
22	Bibliothèque de l'École des Chartes	337,04	150,94	0	0	487,98	0	487,98	0,98%
23	Université Pierre et Marie Curie - Paris 6 Service commun de documentation	4,94	384,54	66	0	0	455,48	455,48	0,92%
24	Bibliothèque du Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN)	43,24	381,58	12	0	0	436,82	436,82	0,88%
25	Bibliothèque de l'INA Paris-Grignon	4	382	0	0	0	386	386	0,78%
26	Université Panthéon-Assas - Paris 2 Service commun de documentation	196,74	171,98	0	0	323,1	45,62	368,72	0,74%
27	Université Paris-Diderot - Paris 7 Service commun de documentation	0	188,88	175,6	0	0	364,48	364,48	0,73%
28	Université de Paris 5 Bibliothèque Interuniversitaire de Pharmacie	0	56,00	303,5	0	0	359,5	359,5	0,72%
29	Bibliothèque de l'Institut national de Recherche Pédagogique (INRP)	314	30	0	0	0	344	344	0,69%
30	Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine	4,6	182,4	154	0	0	341	341	0,69%

Collections en dépôt et en cession au CTLe au 31 décembre 2009									
	Établissements versants	Monographies	Périodiques	Thèses	Cartes et VHS	Dépôt	Cession	TOTAL	TOTAL
31	Bibliothèque du Musée de l'Homme	0	322	0	0	213	109	322	0,65%
32	École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) - Centre des mondes russe et turc	164	153,00	0	0	0	317	317	0,64%
33	Université Panthéon-Sorbonne - Paris 1 Service commun de documentation	220,4	55,42	161,6	0	144,4	293,02	437,42	0,88%
34	Université Paris-Descartes - Paris 5 Service commun de documentation	0	131,60	130,70	0	0	262,3	262,3	0,53%
35	Université de la Sorbonne-Nouvelle - Paris 3 - Bibliothèque de l'Orient et du monde arabe	0	241,04	0	0	241,04	•	241,04	0,48%
36	Université Vincennes - Saint-Denis - Paris 8 Service commun de documentation	0	2,28	227	0	227	2,28	229,28	0,46%
37	Université de la Sorbonne-Nouvelle - Paris 3 - Institut des Hautes études d'Amérique latine (IHEAL)	74	89,4	38,00	0	175,4	26	201,4	0,40%
38	Bibliothèque de l'École nationale d'Administration (ENA)	0	92	107	0	0	199	199	0,40%
39	Bibliothèque de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS)	20,5	0	135,78	0	0	156,28	156,28	0,31%
40	Bibliothèque de l'INSEE	0	146,16	0	0	0	146,16	146,16	0,29%
41	Université de la Sorbonne-Nouvelle - Paris 3 - Bibliothèque du monde anglophone	55,48	46,36	30	0	131,84	0	131,84	0,27%
42	Bibliothèque de l'Institut d'astrophysique de Paris (IAP)	0	117,76	0	0	0	117,76	117,76	0,24%
43	SCD de l'Université Paris-Dauphine - Paris 9	0	95,76	0	0	0	95,76	95,76	0,19%
44	Bibliothèque Littéraire Jacques-Doucet	53	12	0	0	65	0	65	0,13%
45	Dons	0	47,38	14	0	0	61,38	61,38	0,12%
46	École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) - Centre d'études africaines	0	0	61	0	0	61	61	0,12%
47	Bibliothèque de l'École Normale Supérieure (ENS) - Cachan	17	44	0	0	26	35	61	0,12%
48	Université de la Sorbonne-Nouvelle - Paris 3 - Bibliothèque des études portugaises, brésiliennes et d'Afrique lusophone	23,56	36,1	0	0	59,66	0	59,66	0,12%
49	Université de la Sorbonne-Nouvelle - Paris 3 - Bibliothèque Gaston Baty	16,3	27,6	7,3	0	51,2	0	51,2	0,10%
50	Université Paris-Est - Marne-la-Vallée Service commun de documentation	0	39	0	0	0	39	39	0,08%
51	Bibliothèque de l'École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications (ENSEA)	0	28,9	0	0	0	28,9	28,9	0,06%
52	Université Panthéon-Assas - Paris 2 - Institut de droit comparé	23,8	0,82	0	0	0	24,62	24,62	0,05%
53	Bibliothèque Agro-Paris-Tech	0	12,16	0	0	0	12,16	12,16	0,02%
54	Université de la Sorbonne-Nouvelle - Paris 3 - Bibliothèque de littérature générale et comparée	5,32	4,18	0	0	9,5	0	9,5	0,02%
55	Université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines - Hôpital Ambroise Paré	0	6,9	0	0	0	6,9	6,9	0,01%
56	Centre national de la Recherche Scientifique (CNRS) - Institut Lwoff	0	4,14	0	0	0	4,14	4,14	0,01%
<b>TOTAL en MI</b>		<b>12 645,10</b>	<b>26 435,79</b>	<b>10 620,84</b>	<b>40,00</b>	<b>25 523,56</b>	<b>24 218,17</b>	<b>49 741,73</b>	<b>100%</b>
<b>TOTAL en %</b>		<b>25,42%</b>	<b>53,15%</b>	<b>21,35%</b>	<b>0,08%</b>	<b>51,31%</b>	<b>48,69%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

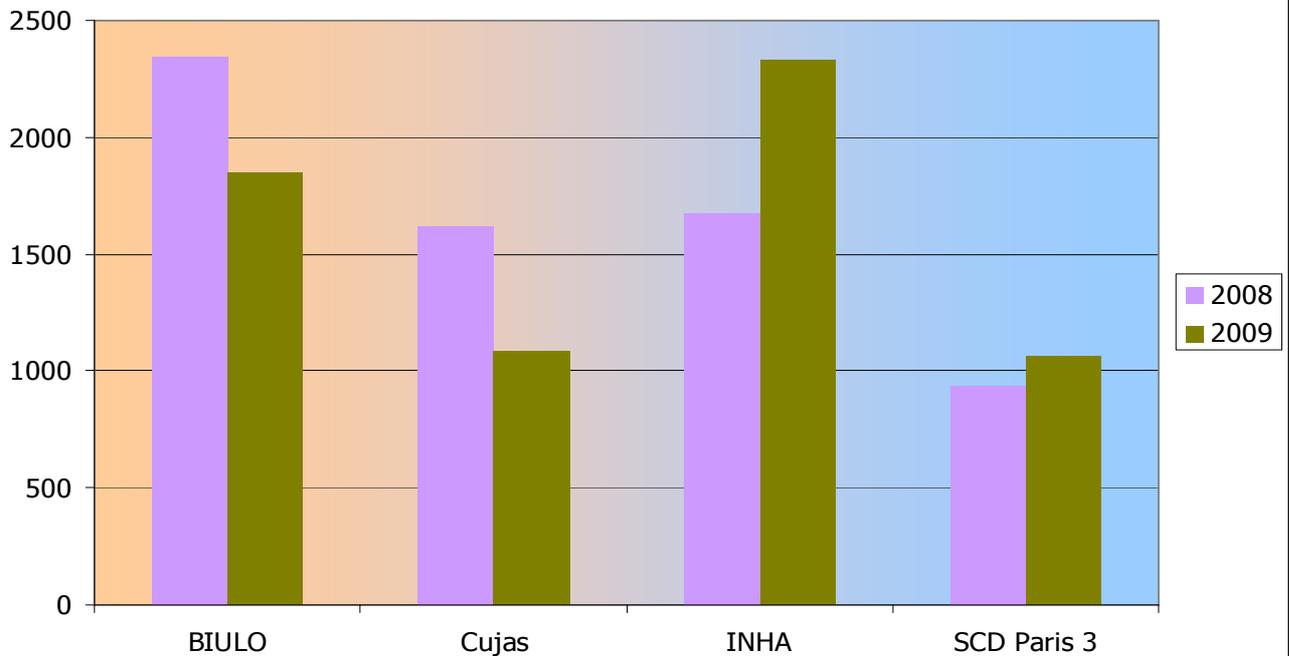
**ANNEXE 5**

<b>Tableau des communications 2009 par fonds d'origine</b>					
	<b>Etablissements</b>	<b>Nb communications</b>		<b>Etablissements</b>	<b>Nb communications</b>
1	Académie de Médecine	1	24	IHEAL 1986	62
2	Bibliothèque de documentation internationale contemporaine	1	25	INAP	1
3	Bibliothèque de l'Ecole nationale des Chartes	288	26	INRP	1
4	Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine et d'Odontologie	466	27	INSEE	2
5	Bibliothèque Interuniversitaire de Pharmacie	2	28	Institut d'astrophysique de Paris	1
6	Bibliothèque Interuniversitaire des Langues Orientales	1848	29	Institut de Droit Comparé	2
7	Bibliothèque Mazarine	44	30	Institut de France	95
8	Bibliothèque Sainte-Geneviève	559	31	Institut National d'Histoire de l'Art	2328
9	BIU Sorbonne	582	32	Maison des Sciences de l'Homme	43
10	BIUS Jussieu	188	33	Musée de l'Homme	22
11	Broussais	2	34	Museum National d'Histoire Naturelle	3
12	Centre de Documentation des Mondes russes et turcs - CDMRT	7	35	Observatoire	9
13	Centre d'études africaines	40	36	SCD Paris 1 - Panthéon Sorbonne	60
14	Centre d'études slaves	190	37	SCD Paris 11	9
15	Centre national des Arts et métiers	153	38	SCD Paris 12	19
16	Centre Technique du Livre de l'enseignement supérieur	4	39	SCD Paris 13	6
17	Collège de France	5	40	SCD Paris 3	1067
18	Cujas	1083	41	SCD Paris 4	558
19	Ecole nationale d'Administration	4	42	SCD Paris 5	31
20	EHESS	86	43	SCD Paris 7	26
21	ENSEA	1	44	SCD Paris 8	9
22	FNSP	124	45	SCDM Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	19
23	Fondation Maison des Sciences de l'Homme	59	<b>45 établissements au total</b>		<b>10110</b>

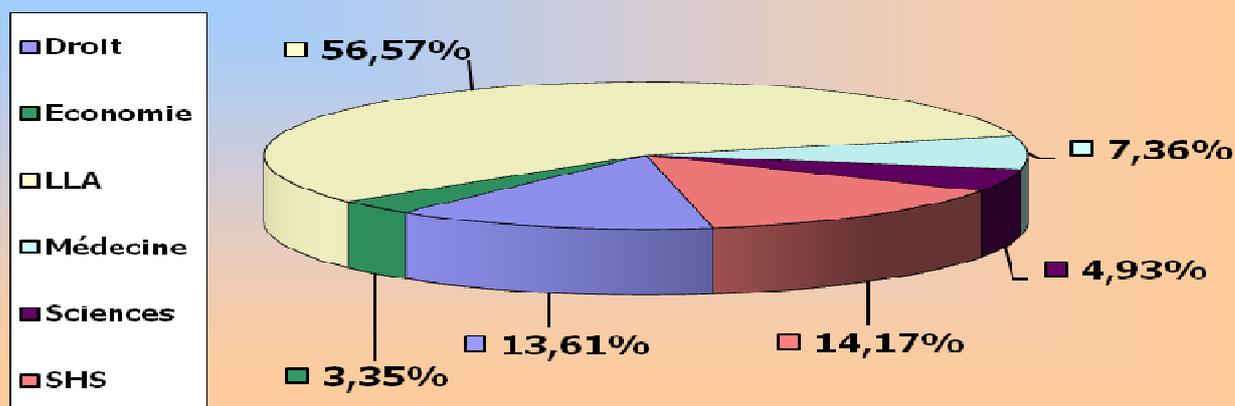
### Nombre de documents communiqués dans le cadre du PEB entre 1999 et 2009



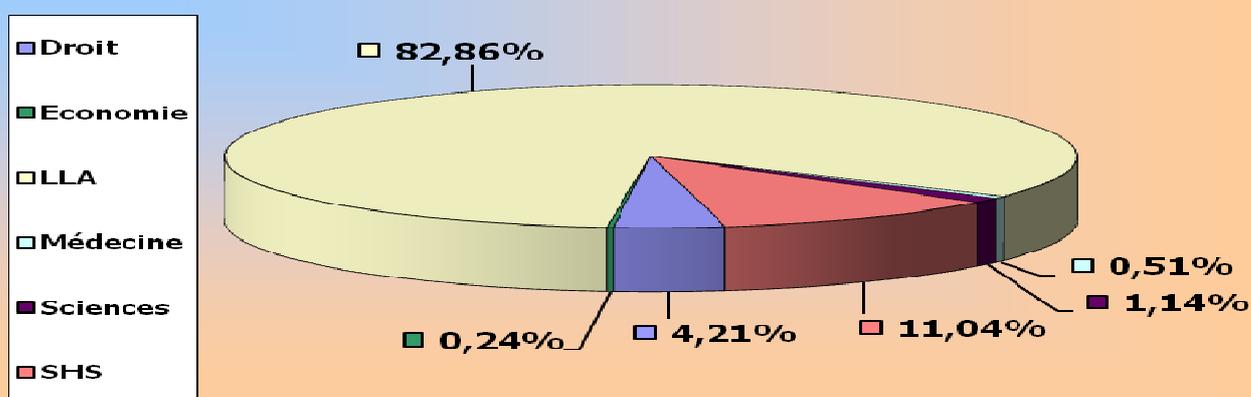
### Evolution des communications sur les fonds les plus demandés exercice 2008 - 2009



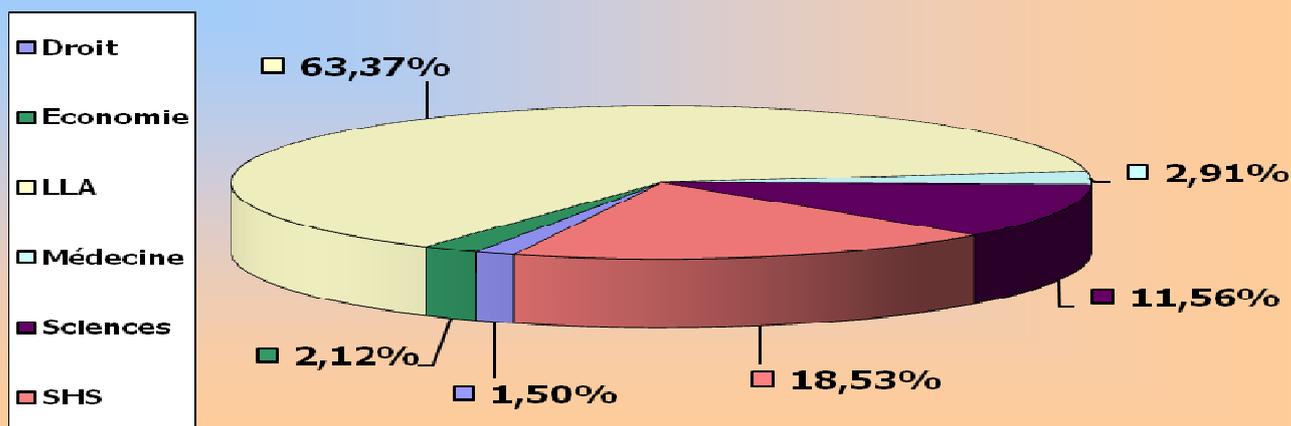
Répartition générale des communications par champs disciplinaires (tous types de documents confondus)



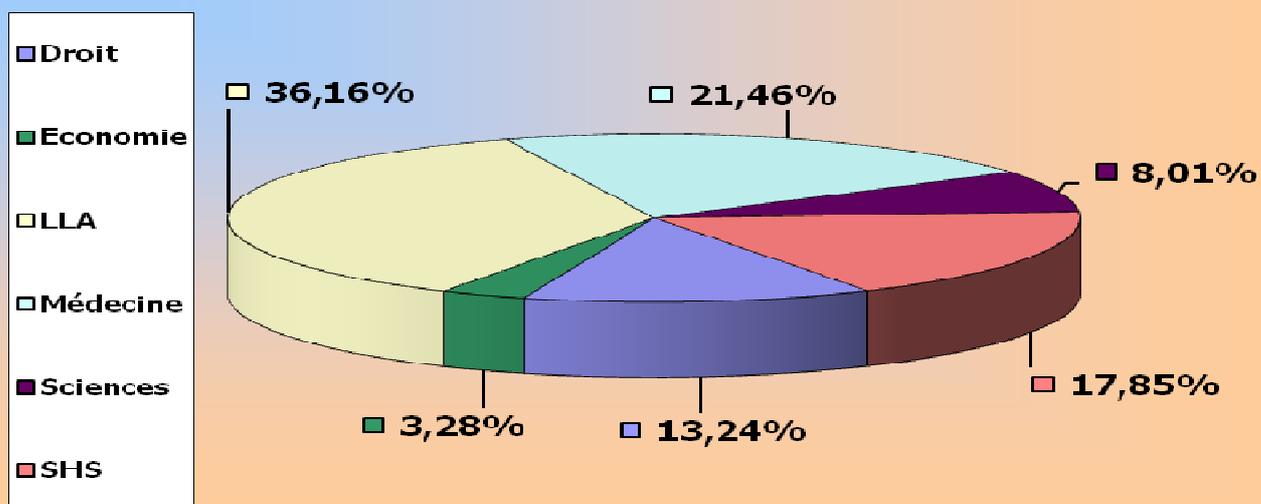
Répartition des communications de monographies par champs disciplinaires



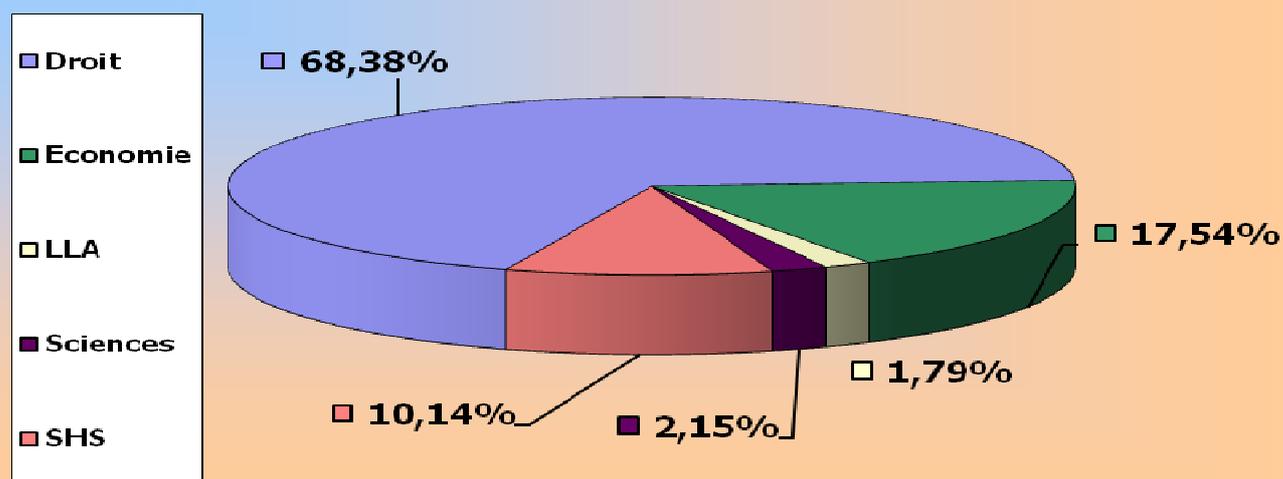
Répartition des communications de périodiques par champs disciplinaires



Répartition des communications de thèses par champs disciplinaires

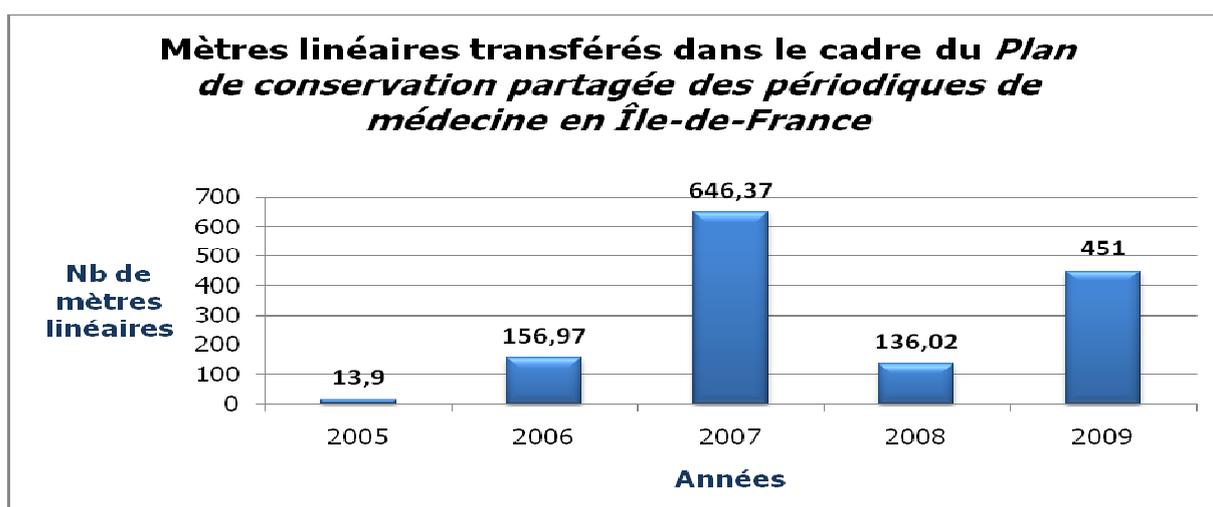
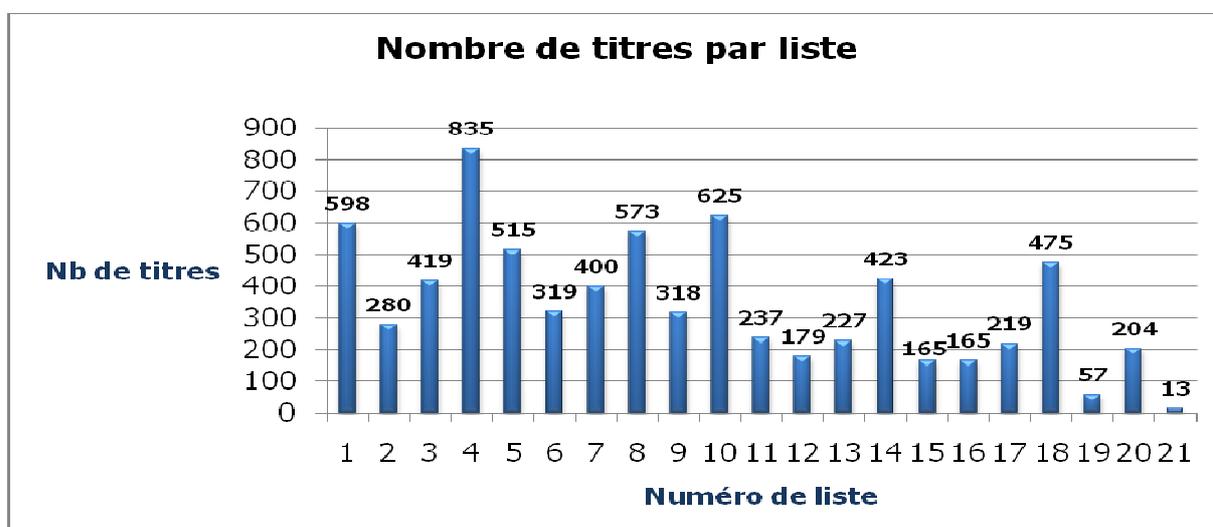


Répartition des communications de mémoires de 2<sup>e</sup> cycle par champs disciplinaires



## ANNEXE 6

### Conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France



<b>Transferts réalisés en 2009 dans le cadre du Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Ile-de-France</b>				
<b>Etablissement versant</b>	<b>Etablissement destinataire</b>	<b>Mètres linéaires transférés</b>		
Paris 7 - Villemin	UPMC - Saint Antoine	0,05		
Paris 12 - Mondor	Paris 7 - Bichat	0,02		
UPMC - Pitié-Salpêtrière	Paris 13 - Serge Lebovici	0,05		
Paris 7 - Villemin	Paris 11 - Kremlin Bicêtre	0,05		
UPMC - Charcot	Institut Pasteur	0,8		
			<b>Transferts à destination du CTLes</b>	
UPMC - Charcot	CTLes	5,5	<b>En provenance de la BIUM</b>	<b>En provenance d'autres établissements</b>
Paris 7 - Robert-Debré	CTLes	45,09	302	5,5
Paris 7 - Debré	CTLes	4	1,2	45,09
Paris 6 - Delarue	CTLes	0,8		4
Paris 5 - Cochin	CTLes	6,46		0,8
Paris 12 - Val de Marne	CTLes	0,1		6,46
Paris 12 - Mondor	CTLes	2,65		0,1
Paris 11 - Kremlin Bicêtre	CTLes	0,27		2,65
BIUM	CTLes	302		0,27
BIUM	CTLes	1,2		32,205
Académie nationale de médecine	CTLes	32,205		22,955
Académie nationale de médecine	CTLes	22,955	<b>Total : 303,2 ml</b>	<b>Total : 120,03 ml</b>
UVSQ - Ambroise Paré	BIUM	0,05		
UPMC - Pitié-Salpêtrière	BIUM	0,84		
UPMC - Pitié-Salpêtrière	BIUM	0,37		
UPMC - Charcot	BIUM	0,83		
Paris 7 - Villemin	BIUM	3,35		
Paris 7 - Lariboisière St-Louis	BIUM	2,61		
Paris 7 - Bichat	BIUM	0,14		
Paris 5 - Cochin	BIUM	0,3		
Paris 5 - Cochin	BIUM	0,15		
Paris 5 - Cochin	BIUM	0,01		
Paris 12 - Val de Marne	BIUM	1,03		
Paris 12 - Mondor	BIUM	0,04		
			<b>Transferts réalisés par le CTLes</b>	
CTLes	BIUM	4	<b>A destination de la BIUM</b>	<b>A destination d'autres établissements</b>
CTLes	BIUM	0,3	4	1,2
CTLes	BIUM	0,01	0,3	
Académie nationale de médecine	BIUM	0,539	0,01	
UPMC - Charcot	Académie nationale de médecine	8	<b>Total : 4,31 ml</b>	<b>Total : 1,2 ml</b>
UPMC - Charcot	Académie nationale de médecine	3		
Paris 12 - Mondor	Académie nationale de médecine	0,01		
CTLes	Académie nationale de médecine	1,2		
<b>Total</b>		<b>450,979 ml</b>		

## ANNEXE 7

### FICHE TECHNIQUE ET PROGRAMME DU VOYAGE D'ETUDES A BRUXELLES (3-4 juin 2010)

Le CTLes propose d'organiser en 2010 un voyage d'études à Bruxelles. La thématique de ce voyage est axée sur l'aménagement des magasins et la conservation des collections.

L'orientation des visites permettra de nourrir la réflexion menée en interne sur le choix du type de magasins dans le cadre de l'extension du CTLes.

Un compte-rendu de ce voyage professionnel sera présenté à l'ensemble des personnels.

Les établissements pour lesquels une visite est programmée sont les suivants :

- la Bibliothèque Royale ;
- la Bibliothèque publique centrale pour la Région Bruxelles capitale ;
- la Bibliothèque de la cinémathèque.

Les agents inscrits pour ce voyage d'études sont au nombre de 16 (sur un effectif de 26 agents) pour un coût estimé à 2 600€.

### VOYAGES D'ETUDES REALISES DEPUIS 2005

- Toulouse (22-23 septembre 2005), 12 agents :
  - ✓ Visite de la Médiathèque José Cabanis ;
  - ✓ Bibliothèque Périgord ;
  - ✓ Service commun de l'Université de Toulouse le Mirail.
- Londres (15-16 juin 2006) 14 agents
  - ✓ Idea Store Library (Quartier de Whitechapel);
  - ✓ British Library ;
  - ✓ Bibliothèque de l'Institut français.
- Strasbourg et Sélestat (6-7 décembre 2007), 17 agents :
  - ✓ Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg ;
  - ✓ Médiathèque de Illkirch-Graffenstaden ;
  - ✓ Bibliothèque humaniste (Sélestat).
- Amsterdam (19-20 juin 2008), 13 agents :
  - ✓ Openbare Bibliotheek (Médiathèque)
  - ✓ Hoofd Bibliotheek (Bibliothèque de dépôt)
- Avignon (8-9 octobre 2009), 14 agents
  - ✓ Médiathèque Ceccano ;
  - ✓ Service commun de la documentation de l'Université d'Avignon.